



Année scolaire 2011/2012

Conseil d'école du 1^{er} trimestre

Réunion du 07 novembre 2011

Compte – rendu

Etaient présents :

Le président du Conseil d'école :

Jean-Charles BOTTINELLI, directeur

Les enseignants :

Caroline COLLIN, France MEYER, Gilbert RIOTTE, Jean-Paul EBNER,
Sophie VIRY , Pierre CONREAUX.

Le représentant du RASED :

Eric FREYBURGER

Les représentants des parents d'élèves :

PEEP : Nadège CONREAUX, Audrey BOISSET, Claire GREUSARD,
Sylvie LEBOUBE, Philippe TURRA.

Le représentant de la commune :

Agnès HENRICHES, maire

Andrée MANCHON, adjointe chargée des affaires scolaires.

Excusés :

Olivier MEYER, IEN Ingersheim

Chantal HECQUET, psychologue scolaire.

Sandrine KOPFF, Sandrine CHALON, Catherine

FARNIERAS, Véronique HERMENT, Christelle FORMET,

parents d'élève PEEP

Abel AMMARI, secrétaire du comité exécutif du Réseau de
Réussite Scolaire.

Inspection
de l'Education
Nationale
d'Ingersheim



ACADEMIE
DE STRASBOURG

1 rue de l'église

68160 STE-CROIX-AUX-MINES

☎ 03 89 58 84 57 ☎ 03 89 58 84 57

E- mail : ECOLE.CROIX.@wanadoo.fr

Ordre du jour :

1. Installation et fonctionnement du conseil.
2. Approbation du règlement de l'école.
3. Le point sur la rentrée.
4. Surveillance et sécurité des élèves.
5. Protocole d'accueil des élèves en cas de situation exceptionnelle.
6. Projet d'école 2010/2013
7. Pont de l'Ascension
8. Sécurité.
9. Travaux, équipement.

1. Installation et fonctionnement du conseil

M. Bottinelli salue les participants et présente l'ordre du jour :

- Rappel des résultats des élections du 14/10/2011,

Taux de participation de 41.29% (contre 46.24 en 2010) soit 64 votants pour 155 inscrits.

- Constitution du conseil : Les représentants des parents d'élèves élus sont :

Une seule liste PEEP - Titulaires : Sandrine CHALON, Nadège CONREAUX, Sandrine KOPFF, Claire GREUSARD, Audrey BOISSET. Suppléants : Sylvie LEOUBE, Véronique HERMENT, Philippe TURRA, Catherine FARNIERAS, Christelle FORMET.

Le conseil est installé dans ses fonctions.

L'ordre du jour et les convocations sont adressés dans un délai minimal de 15 jours précédant la réunion.

Désignation d'un secrétaire de séance choisi parmi les enseignants

Le secrétaire de séance est désigné au début de chaque réunion. Pierre CONREAUX est désigné pour la séance du jour.

- Lieu et périodicité des réunions : A l'école (BCD), une fois par trimestre, le lundi à 18 h15.

Les deux autres conseils ordinaires se tiendront en mars et en juin 2012. Dates définies lors du 1er conseil des maîtres en septembre. Dates proposées : 19 mars et 11 juin 2012.

Le compte rendu du Conseil d'Ecole, est affiché au tableau d'affichage de l'école, et envoyé à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, à la municipalité et à chaque membre des fédérations de parents siégeant au Conseil d'Ecole.

Les modalités de fonctionnement du Conseil d'école sont approuvées à l'unanimité par les membres du Conseil d'école.

2. Règlement intérieur de l'école

Le règlement de l'année 2011-2012 n'a subi aucune modification.

Il est adopté à l'unanimité par le Conseil d'école.

3. Point sur la rentrée

- Les effectifs :

Prévision de 107 élèves en juin. A la rentrée le nombre d'élèves était de 104.

A noter une arrivée en CM2 le 03/11.

A ce jour l'effectif est de 105 élèves répartis comme suit :

CP : 16 CE1 : 24 (dont 1 élève inscrit comme école de référence)

CE2 : 23 CM1 : 17 CM2 : 25

Soit 40 élèves au cycle 2 (16 CP et 24 CE1) et 65 élèves au cycle 3 (23 CE2, 17 CM1 et 25 CM2)

Prévisions rentrée 2012/2013 : maintien de 2 élèves (CE2, CM2) ; arrivée de 20 CP soit 101 élèves prévus pour la rentrée 2011/2012. (Sous réserve de prolongements de cycle, départs ou arrivées)

Rappel : Seuil d'ouverture/fermeture de classe en ZEP : 101 élèves

Suite à la baisse des effectifs de ces dernières années, l'école pourrait se diriger vers une fermeture de classe.

L'équipe pédagogique est composée de la façon suivante : Jean-Paul Ebner (CP), Gilbert Riotte (CE1), Caroline Collin (CE2) ; France Meyer (CM2); Jean-Charles Bottinelli et Sophie VIRY (décharge direction jeudi (CM1), Pierre CONREAUX occupe le poste de ZIL (remplaçant). Anne Lejay, également ZIL, est en poste à l'année à l'école Aalberg à Ste Marie-aux-Mines.

Le Rased : Eric Freyburger (maître E) et Chantal Hecquet, psychologue scolaire.
L'équipe est complétée depuis le 1^{er} octobre par Christine STIEVANI, assistante d'éducation et Tania BURSTERT, auxiliaire de vie scolaire (CE2)

Comptes de l'école.

1. Mairie :

Les crédits votés pour l'exercice 2011 sont les suivants :

Fournitures scolaires 1 952 € ; livres 1272 € + 1056 € (remplacement livres maths CM), Transports : 1220 € (en dehors des transports piscine et ski pris directement en charge) soit un total de 5 500 €.

A ajouter le crédit de 457 € dans le cadre de l'aide personnalisée.

A noter que hors crédits scolaires, le budget communal prend en charge :

- contrat d'entretien et fournitures du photocopieur
- entretien, internet, consommables (informatique)
- transport et entrée piscine, transport ski

Total crédit librairie + papeterie : 5500.00 €

Dépenses au 07/11/11 : 4744.22 €

Dépenses prises en charge par le budget communal :

- contrat d'entretien et fourniture de l'encre du photocopieur.
- contrat d'entretien du matériel informatique et liaison internet.
- consommables pour les imprimantes jet d'encre et laser et le photocopieur.
- transport à la piscine et au ski.

1785.50 € + 238.00 € = 2023.50 €

Pour info, le total des dépenses pour l'école au 26/10/2011 s'élève à : 6 767.72 €

2. Coopérative :

A la rentrée le solde du compte de l'école était de **4662.29 €**

A ce jour il est de 7624.97 €. (1986.80 € de charges, 4 949.48 € de produits) soit un excédent de 2 962.68 €

Opération « Vente de bulbes » : Total vente : **4 193.20 €** soit une facture de 2 965.24 €

Bénéfice de **1 257.96 €** (- 30 € de frais de transport)

Bénéfice net de 1 227.96 € : 513 € pour la classe de CM1 et de 715 € pour la classe de CM2.

Ces bénéfices sont destinés au financement de la classe nature des CM2 et aux sorties et animations des CM1.

Enseignement de la natation.

Début des séances le 12 septembre.

Le cycle piscine a débuté au mois de septembre pour le cycle 3. Il se terminera à Noël. Le cycle 2 ira à la piscine au 3^{ème} trimestre.

Comme les années précédentes, la classe de CE1 est allée à la piscine au mois de septembre à raison de 2 séances par semaine. Cette décision a été prise par le conseil des maîtres afin de faire bénéficier la classe de CE1 d'un nombre d'heures de natation plus conséquent (6 + 7), le cycle piscine du 3^{ème} trimestre ne comprenant que 7 séances.

Encadrement de la piscine : Mr et Mme KOPFF, Mme Nathalie PENIN, Mr José SANCHEZ, Mr Stéphane DELANOUE et Mr Christophe DAVOUT.

JC Bottinelli remercie les personnes intervenant dans cette activité. Il est rappelé que sans encadrement l'activité natation ne peut avoir lieu.

Enseignement de l'allemand : Depuis la rentrée 2008/2009, l'enseignement de l'allemand est assuré par les enseignants de chaque classe à raison d'une ½ heure par jour.

Enseignement de la religion : Il se déroule le vendredi matin. 81 élèves sont concernés, 12 élèves protestants, 69 catholiques.

Mme Antony, Mme Felix et Mme Guerre assurent l'enseignement religieux pour les catholiques.

Joan CHARRAS SANCHO assure quant à elle l'enseignement religieux pour les protestants.

Ski : Cette année quatre classes participeront aux sorties ski : le CP, le CE1, le CM1 et le CM2. Prise en charge du bus par la municipalité.

Accès à la médiathèque et à la plateforme multimédia de la Villa Burrus.

Toutes les classes de l'école ont accès à la médiathèque.

4. Surveillance et sécurité des élèves.

La surveillance et la sécurité des élèves qui nous sont confiés constituent notre mission première.

À ce titre, Mr l'Inspecteur dans sa note de service de rentrée a souhaité que ce point figure obligatoirement à l'ordre du jour du conseil des maîtres de rentrée.

Un dossier « **Surveillance et Sécurité des élèves** » a été constitué lors de cette réunion.

Il comprend deux documents :

Le protocole écrit d'organisation et de surveillance des récréations et de surveillance des déplacements des élèves dans l'école (entrées et sorties des élèves aux débuts et fins de demi-journées).

Le plan de la cour de récréation avec l'emplacement initial des maîtres de surveillance. L'organisation du service de surveillance et le nombre de personnes affectées à celui-ci doivent tenir compte du nombre d'élèves ainsi que de la topographie de la cour de récréation. Enfin, cette surveillance doit être **active et effective**.

Ces documents relatifs à la sécurité des élèves doivent être présentés lors du **premier conseil d'école**.

5. Protocole d'accueil des élèves en cas de situation exceptionnelle. Présentation et validation.

Ce protocole vise à assurer dans des situations exceptionnelles l'accueil et la surveillance des élèves pour une très courte période (1 ou 2 jours).

Les événements climatiques ou de force majeure nécessitent de préciser les modalités de coordination entre l'école, ses usagers et ses partenaires afin d'assurer dans les meilleures conditions possibles la prise en charge des élèves lorsqu'ils sont placés sous la responsabilité de l'institution scolaire.

Dans les cas de situations exceptionnelles telles que dégradation météorologique soudaine entraînant une mesure préfectorale d'interdiction des transports scolaires ou l'absence imprévisible de nombreux maîtres, il convient de mettre en place un protocole d'accueil et de surveillance des élèves.

Ce protocole a été discuté et élaboré dans le cadre d'un conseil des maîtres.

Il est rappelé que le Maire a compétence en matière de sécurité dans sa commune et notamment pour ce qui concerne l'usage des locaux scolaires. Les dispositions à prendre ont été concertées avec la municipalité.

Il sera ensuite porté à la connaissance de tous les parents d'élèves.

6. Projet d'école et contrat de réussite de la ZEP

A1 : Dire devant les autres....

Théâtre, poésies, exposés, scénarisations diverses.

Vocabulaire : Comprendre et utiliser des mots nouveaux.

A2 : Répertoire de vocabulaire (lien avec le cahier de mots existant)

Création d'un cahier de mots au cycle 2 plus conséquent que celui utilisé actuellement et qui suivrait l'élève du CP au CM2.

A3 : Ateliers décroisonnés complétés par des ateliers lecture en classe (inférences...)

Utilisation de la BCD, TICE (B2I)

A4 : Dire, lire et communiquer avec les TICE : création d'un journal d'école en ligne et utilisation du matériel informatique et des logiciels de l'école.

Blog de l'école mis en ligne 7 mars 2011.

A5 : Défi lecture - juin

A3 : Ateliers décroisonnés – Gestion des données.

A6 : Rallye problème (cycle 3)

A7 : La numération par la manipulation

Favoriser la manipulation en créant un matériel de numération commun aux deux cycles.

A8 : Aide personnalisée

Apporter une aide plus efficace aux élèves en difficulté

A9 : Accompagnement des élèves en difficulté.

A10 : Améliorer la liaison GS/C P

A11 : Mise en place du nouveau livret scolaire commun par cycle (livret élaboré lors du projet d'école 2007/2010 – Action terminée, le livret est imprimé, il sera opérationnel en décembre pour les classes de CP à CE2, partie cycle Cycle3 photocopiée pour les CM. Pas de nouveau livret pour les CM2.

Coût : 3,42 € par livret (150 exemplaires commandés)

Le nouveau bulletin sera présenté aux parents de chaque classe en fin de trimestre.

Avenant au projet : nouvelles actions.

Actions A7 bis : les évaluations CE1 de 2011 font ressortir une certaine fragilité dans l'écriture des nombres, d'où cette nouvelle action qui vient renforcer l'action A7.

Action 12 : Classe transplantée en Bretagne.

Intervention de France Meyer qui présente l'action et le budget prévisionnel.

Tous les enfants participeront à la classe de mer. La classe de CM2 partira avec une classe de Lièpvre.

France Meyer fait part de son inquiétude quant au financement du projet. Augmentation importante du budget liée au transport (25 % du coût total).

Le coût du voyage s'élève par enfant à 394 €. Les familles participent à hauteur de 200 € payable sur 2 ans. (échéances de 10€/mois). A noter que cette participation pourra être revue à la baisse en fonction des différentes opérations menées au cours de l'année scolaire.

Subventions : Commune de Ste-Croix-aux-Mines (1 000 €), Comité de jumelage (1 000 €), Conseil Général.

Le budget présenté par Mme MEYER, est approuvé par l'ensemble du Conseil d'école.

Actions menées pour financer la classe de mer : vente de bulbes (715 €) ; il manque environ 1 000 € pour boucler le budget.

Transport : Mr Turra se propose de démarcher auprès de la SNCF. Mme Conreaux propose l'organisation d'une kermesse.

Les projets :

Mise sur pied d'un conseil municipal des enfants avec les écoliers de l'école. Classes concernées : cycle3
Eric Freyburger expose le fonctionnement du conseil municipal des enfants de la commune de Ste Marie-aux-Mines.

Mme Le Maire souhaiteraient soumettre au conseil des enfants les problèmes de vandalisme afin de les faire réfléchir sur le comportement civique.

Les élections sont prévues pour le courant du mois de janvier.

Réunion de travail à la mairie, le 8 décembre 2011.

C. L'aide personnalisée, action 8 du projet d'école.

Dans le cadre de la réforme de l'école primaire, qui est entrée en vigueur à la rentrée 2008, chaque enseignant doit désormais consacrer deux heures par semaine, sous la forme de soutien personnalisé, pour accompagner les élèves rencontrant des difficultés scolaires.

Cette aide personnalisée a débuté le 4 octobre 2011 et elle a lieu le mardi et le jeudi de 16h à 17h.

A noter que certains enseignants de la maternelle interviennent également à l'école élémentaire.

Quatre objectifs ont été retenus pour la mise en place de ces 2 heures, à savoir :

①. Prolonger une activité de la journée : Pour des élèves ayant besoin de plus de temps pour entrer dans les acquisitions.

②. Entraîner – Consolider : Pour les élèves pour qui l'apprentissage est en cours d'acquisition et nécessite une consolidation voire un entraînement supplémentaire.

③. Remédier sur une non-acquisition des apprentissages en cours : Pour les élèves qui n'ont pas acquis certaines capacités.

④. Revenir sur les compétences attendues et nécessaires aux apprentissages en cours : Pour des élèves qui n'ont pas fait certaines acquisitions au cours des années précédentes.

A ce jour 14 élèves du cycle 2 et 20 élèves du cycle 3 ont été pris en charge depuis la rentrée à raison de deux séances d'une heure (pause de 10 minutes comprise) le mardi et le jeudi de 16h à 17h.

E. Activités réalisées , en cours et à venir :

14/10/11	CP	Spectacle au théâtre. Weepers Circus
18/10/11	CP, CE, CM	AJAM, présentation d'instrument
20/10/11	CM	Cross au collège
4/11/12	Cycle 2	Spectacle, Alban le magicien
Janvier 2012	CP, CE, CM	Planète mômes
Mars		Cross de l'AOS
Mai, juin	CM2	Prévention routière
Juin, juillet	CE, CM	AOS : Hand-ball.
Juin	GS/CP	Rencontre jeux pré sportifs
Juin	CP, CE, CM	Défi lecture
Juillet		Marche AOS

En projet : Visite du planétarium de Strasbourg CE2 et CM1

6. Pont de l'Ascension :

En concertation, dans un souci d'harmonisation sur le plan communal, avec l'école maternelle de Sainte-Croix-aux-Mines, le Conseil des Maîtres propose la reconduction du pont de l'Ascension par le report des cours du vendredi 18/05/2012 à un mercredi à définir.

La reconduction du pont de l'Ascension est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'école.

7. Sécurité :

Le PPMS a été mis à jour. Un exercice sera réalisé au courant de l'année scolaire.

Un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué le 13 septembre ; 3min38 ont été nécessaires pour évacuer les bâtiments.

Par année deux exercices de ce type sont obligatoires.

Un compte-rendu de chaque exercice d'évacuation ou intervention concernant la sécurité de l'établissement est communiqué à la Mairie afin qu'il soit inscrit au registre de sécurité. Mr Bottinelli rappelle qu'un tel registre est également présent à l'école.

Le renforcement de l'éclairage du passage piéton de la rue de l'église a été mis en place.

Mme Henrichs ajoute qu'un réglage sera effectué prochainement.

Intervention de Mme Henrichs quant au transport scolaire des élèves.

« Le nombre de places assises étant limité à 8, le bus effectue 3 tournées ; ce qui pose le problème de l'accueil de certains enfants qui sont déposés à 7h30.

Serait-il possible de chercher les 3 enfants des Halles en dernier, vers 7h55 et de les déposer à l'école à 8h05, ce qui entraînerait un retard d'environ 5 minutes ? »

Le conseil d'école n'y voit pas d'objection.

Sécurité aux abords de l'école.

Mr Turra souhaite qu'une information soit faite aux parents quant à la possibilité de se garer à la mairie (mise à disposition des deux parkings) et sur la place du Général Bourgeois. Rappeler également que la traversée du passage piéton est assurée par un employé municipal présent aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

8. Travaux et équipements

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les travaux réalisés.

L'équipement informatique a été remplacé.

Mme Henrichs envisage de doter l'école de matériel interactif (tableau blanc interactif). Des contacts seront pris afin de se renseigner sur d'éventuels subventionnement.

A envisager :

- Rénovation des salles de classe. Programmer la réfection d'une classe par année.
- Enrobage de la cour, chauffage de l'école.

Concernant le chauffage de l'école, Mme Henrichs précise que de gros travaux d'isolation ont été effectués par les services communaux.

Enrobage de la cour. Coût des travaux beaucoup trop important, ne pouvant pas actuellement être supporté par la commune. Ces travaux ne sont plus d'actualité pour le moment.

- Cuisine dans le cadre du Projet d'école.

Mme le Maire envisage de concrétiser cette année le projet de la cuisine pédagogique et de la faire poser par les services communaux pendant la période d'intempéries.

Budget 2012/2013 :

Les manuels scolaires de maths ont été renouvelés. Comme évoqué lors du 1^{er} conseil d'école 2011, est-il possible de prévoir des crédits supplémentaires pour le renouvellement des livres de français pour les livres de CM.

Accord de Mme Henrichs pour cette demande de crédits supplémentaires.

9. Divers :

La séance est close à 20h30.

La secrétaire de séance :
Pierre CONREAUX

Le Président :
Jean-Charles BOTTINELLI